

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 24, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Propagande républicaine

On a affiché un discours de M. Bourgeois sur les murs des 36,000 communes de France, et tous les électeurs ont pu voir comment la République est attaquée jusque dans les plus petits villages auprès des plus petits enfants.

L'œuvre néfaste des Congréganistes a trouvé un autre accusateur : le ministre de l'Instruction publique lui-même.

« Il y a peu de jours, a dit M. Leygues, on a déferé un livre au conseil supérieur de l'Instruction publique. C'est une histoire de France à l'usage des établissements chrétiens de l'académie de Lille. S'agit-il de la Révolution ce livre dit que « la Révolution c'est l'esprit du mal prenant possession de la société chrétienne », la Révolution est fille de Satan, « ses armes sont le mensonge, l'audace, la violence ; sa devise : Ni Dieu ni maître ».

Ce même volume parlant de la présidence de Sadi-Carnot dit que les ministres molestent les catholiques et que le président signe tout et laisse tout faire et que les faits de corruption sont devenus fréquents. »

Mais ce n'est pas seulement à Lille que de pareils faits se produisent, que des livres calomnieux sont mis entre les mains des enfants par leurs maîtres congréganistes. C'est dans toute la France que des « ouvrages pieux » succédant de la « presse pieuse » déversent l'outrage sur la pensée libre et et sur les gouvernements républicains.

Quel est dès lors le devoir des républicains ? N'est-ce pas d'opposer à un enseignement mensonger un enseignement plein de franchise, mais où les bienfaits de la République soient mis en lumière, toutes les fois que ce sera justice ?

Notre idéal n'est certes pas l'introduction permanente de l'apologie politique dans l'enseignement. Mais du moment où des adversaires politiques se servent de l'enseignement comme d'une arme dans la lutte des partis, nous demandons à nos amis de s'en servir aussi, simplement avec une honnêteté qui fait défaut à la partie adverse.

Aussi constatons-nous avec plaisir que le ministre de l'Instruction publique a fixé du haut de la tribune française comme un programme d'action politique aux universitaires de tous ordres.

« L'Université est laïque, a-t-il dit. Elle résume toutes les doctrines de la Révolution et des encyclopédistes. C'est sur ce fonds d'idées laïques que vivent les sociétés modernes. »

« Il est inexact de dire que l'Etat ne peut avoir une doctrine et une morale. En dehors de l'Eglise, il y a une doctrine laïque qui repose sur la liberté de conscience, sur la liberté de pensée, sur la propriété, sur l'égalité des droits civils et politiques, etc. »

Nous applaudissons de telles paroles. Aux maîtres de s'en inspirer et de faire valoir les doctrines des Encyclopédistes et de la Révolution contre les anathèmes du Syllabus.

Georges LOIRÉ.

Congrès du parti républicain radical

Le comité d'action pour les réformes républicaines, dont le siège social est établi à Paris, 62 rue Tiquetonne, se propose d'organiser en vue des élections législatives de 1902 un congrès du parti républicain radical qui se tiendra à Paris vers la fin du mois de mai, sous les auspices de MM. René Goblet, Henri Brisson et Léon Bourgeois, anciens présidents du conseil des ministres. Seront admis au congrès : les députés et les sénateurs appartenant aux groupes radicaux et radicaux socialistes du Sénat et de la Chambre des députés, les membres des conseils généraux et d'arrondissement, ainsi que les anciens membres de ces diverses assemblées. Les délégués des municipalités, des comités et associations qui se réclament de la politique radicale ou radicale socialiste ; ces derniers groupements, pour être représentés au congrès, devront avoir été fondés au 1^{er} janvier 1901 ; ils nommeront des délégués à raison de un pour cinquante membres ou fractions de cinquante membres.

La durée du congrès, si le principe en est admis, sera de trois journées ; une circulaire détaillée sera adressée à tous les adhérents sur l'organisation des travaux du congrès ; les adhésions, ainsi que les observations qu'on aurait à présenter sur ce plan sommaire, devront parvenir au siège du comité avant le 30 avril prochain.

EN CHINE

Le gouvernement hollandais demande 2,500,000 francs d'indemnité, pour l'envoi de ses navires de guerre des Indes orientales de Chine.

Le prince Cheng et Li-Hing-Gheng ont demandé l'approbation de la cour à la liste des fonctionnaires pour lesquels les ministres étrangers demandent des châtiments. Le nombre des fonctionnaires dont la mort est demandée est réduit à quatre. Quant à ceux pour lesquels la dégradation ou le retrait d'emploi seulement sont exigés, leur nombre est fixé à 91. On ne s'attend à aucune objection de la part de la cour.

Au Transvaal

Pertes Anglaises

Le War-Office publie l'état des pertes dans le sud de l'Afrique. Jusqu'à la fin de mars, il y aurait eu 14,728 morts, dont 694 officiers, et un chiffre total de pertes de 17,692 hommes, y compris les prisonniers, les disparus et les invalides renvoyés dans leurs foyers.

Liste officielle quotidienne des pertes : morts, 19, dont 14 de maladie ; blessés, 10 ; disparu, 1.

Les Prévoyants de l'Avenir

C'est le dimanche 19 mai que se tiendra l'assemblée générale des sections et sous-sections des Prévoyants de l'Avenir, assemblée qui décidera entre les partisans de la soumission à la loi de 1893 sur les sociétés de secours mutuels et ceux du maintien de la Société libre avec quelques modifications des statuts ; en un mot, entre les partisans du projet Boutteville et ceux du projet Chatelus.

Un de nos confrères a interrogé plusieurs membres du comité Chatelus. Ceux-

ci croient fermement que la majorité des sections et sous-sections leur donnera raison.

Nous avons dû, ont-ils ajouté, mettre nos amis en garde contre une manœuvre qui consisterait dans la présentation d'un troisième projet relatif à la limitation des rentes.

Le bruit court même que ce projet est en voie d'élaboration dans certaines sections de la région du Rhône.

— Ce projet serait donc également mis aux voix, concurremment avec les projets Boutteville et Chatelus.

Le jugement rendu par le tribunal civil de la Seine stipule que tout membre de l'association aura le droit de présenter, à ses frais, un projet de modification aux statuts, mais qu'il devra, sous peine d'être forclus, l'adresser dans le mois qui suivra la signification du jugement. Or, le jugement a été signifié le 28 mars dernier. Jusqu'au 28 avril, de nouveaux projets pourront se faire jour. Ils seront placardés dans chaque section de vote par les soins du président de section.

Ajoutons que cette fois les sections dissoutes et les isolés seront admis au scrutin sans qu'on puisse toutefois voter par correspondance et terminons en rappelant que les Prévoyants comptent à l'heure actuelle 1,383 sections, 261,483 sociétaires et possèdent un capital de 33,139,701 francs.

LA RÉFORME DU CABARET

Partout, dans le monde civilisé, s'organise la lutte contre un des éléments les plus actifs de dégénérescence pour l'humanité, j'ai nommé l'alcool. Les congrès succèdent aux congrès et des paroles on en vient aux actes.

La France n'a pas encore la faveur de posséder une Madame Nation qui fait sa propagande au pays Yankee avec une armée de femmes singulièrement hardies, mais elle possède un groupe de vaillants qui, pour procéder plus pacifiquement, n'en accomplissent pas moins une belle besogne.

Précisément, dans notre ville, a été imprimé, il y a déjà quelques semaines, sous la rubrique *la Réforme du Cabaret* (1), une étude des plus intéressantes sur les conditions matérielles et morales auxquelles devrait satisfaire tout établissement sérieux d'alimentation dans notre société moderne.

Les auteurs ont nom M^{rs} Legrain et Madame Legrain et la brochure est imprimée et répandue par les soins de l'Union française antialcoolique. C'est dire tout de suite la valeur scientifique de l'étude et le sens des innovations proposées. On y veut démontrer péremptoirement que le cabaret ne doit pas être un lieu de déchéance physique et intellectuelle, mais un lieu de réconfort où tout le monde, tenancier et client, doit trouver avantages ; et l'on y réussit.

Le livre, car c'en est un puisqu'il a 130 pages, est divisé en trois parties qui se tiennent et se complètent l'une l'autre.

La première est consacrée aux causes qui militent en faveur de la création de cabarets, nouveaux types ; la seconde expose l'organisation théorique du dit établissement et dans la troisième, nous trouvons l'illustration des idées par la pratique. Ici, M. le Dr Legrain présente au public le restaurant modèle créé rue Saint-Bernard, en plein faubourg Saint-Antoine, par M^{me} Legrain, avec de très modestes ressources et indique les

(1) *La Réforme du Cabaret et les Restaurants de Tempérance*, un vol. in-12, 130 pages, 5, rue de La-tran, Paris, 1 fr. 50 franco.

résultats obtenus par sa vaillance et sa ténacité ; ils sont surprenants. *La réforme du Cabaret* n'est donc pas seulement un livre de constatations, c'est avant tout une brochure d'initiative, un exemple proposé aux intelligences vraiment soucieuses de l'avenir de notre race, de notre pays et qui aiment l'humanité autrement qu'avec des « mots » ; c'est un « acte ».

Oui, le cabaret a besoin de se transformer et pour aborder dans le sens des réformateurs il n'y a qu'à examiner avec les auteurs du livre ce qu'il est actuellement. Il porte différents noms ; les uns sont pompeux et alléchants : cafés, estaminets ; les autres modestes : restaurants, pensions. Dans ceux-là vont les « bourgeois » ou soi-disant tels, dans ceux-ci les ouvriers manuels.

Et l'alcool, sous toutes ses formes, devient ainsi au seuil du XX^e siècle, l'étrange lien qui unit les classes et menace de les faire sombrer dans la décrépitude.

« La joie de vivre » n'est plus dans le bonheur d'échanger des idées, de s'entraider et de s'entraider. La joie, c'est l'orgie dégradante, l'ivresse ignoble, les chants grotesques ou obscènes.

« Les centres cérébraux les plus élevés, sous l'influence paralysante perpétuelle de l'alcool ont laissé aux centres inférieurs, autant d'automates devenus maîtres de la situation, le soin de représenter l'homme en dignité et en intelligence ; c'est dire que le cabaret, qu'il soit au boulevard ou au faubourg, qu'il soit clinquant ou obscur, musqué ou puant, n'est jamais qu'un ramassis d'êtres d'apparence humaine ayant fait, à échéance plus ou moins lointaine, le sacrifice de leur intelligence au profit de satisfactions égoïstes et bestiales, au détriment de cette sociabilité dont ils étaient fiers et qu'ils avaient la prétention de cultiver avidement. »

Et le tableau est exact. Et ajouterai-je au point de vue français cette constatation pénible que je lisais ces jours derniers dans un livre écrit en Norvège et rapporté de l'Exposition :

« La consommation moyenne annuelle d'alcool par habitant norvégien est de 2,2 litres ; pour la Suède, elle est de 4,3 ; pour l'Allemagne, de 10,1 et pour la France de 16 litres. »

Si nous ne tenons pas le record de la puissance économique, au moins nous avons la priorité dans l'alcoolisation de l'individu.

Est-ce à dire cependant que nous ne sommes attirés dans le restaurant ou le café que par l'alcool ? non, cela est de toute évidence et c'est ce qui permet à tous les gens soucieux d'humanité d'espérer un changement rapide dans les habitudes. On va au cabaret pour deux raisons sérieuses : pour se nourrir, ou bien pour y trouver de la sociabilité. Et il est indiscutable que ces deux besoins doivent recevoir satisfaction.

« Le cabaret remplace la table de famille pour l'ouvrier travaillant loin de chez lui, et pour le célibataire. Il est à ce point de vue une nécessité absolue. S'il n'y prend point le repas du jour, l'ouvrier y consomme les aliments apportés de la maison et paie sa place à table en achetant sa boisson..... Bref le cabaretier est le père nourricier »

Voilà pour le côté matériel ; au côté moral et intellectuel qui à mon humble avis ne font jamais qu'un et qu'on a souvent tort de dissocier, M^{me} et M. Legrain font encore large part.

« En l'état de la vie moderne, telle qu'elle s'est peu à peu organisée, la nécessité d'un home collectif, d'un foyer de vie extérieure, d'un milieu de sociabilité juxtaposé au milieu familial, se surajoute aux nécessités de la vie matérielle hors de chez-soi.

« Avons-nous besoin de rappeler les bienfaits et les joies de la vie en commun, la nécessité de certaines détente après l'effort accompli, le repos de l'esprit dans la causerie amicale,

les sympathies qui naissent des contacts et de l'échange des idées et les profits qu'en tire l'organisation sociale. Faut-il dire l'utilité des réunions d'hommes pour la défense et l'étude de certains intérêts, de certaines questions qui touchent à l'exercice même des professions ? Faut-il dire les joies de lire, d'écrire, les bienfaits d'une culture morale et intellectuelle élevée ? Dire tout cela, et bien d'autres choses encore, serait répéter à satiété que l'homme a un besoin natif d'expansion, qu'à la famille étroite du foyer il lui faut adjoindre la grande famille sociale : la cristallisation systématique au foyer domestique est contraire au progrès collectif. La fraternisation à deux ou trois est une façon d'égoïsme qui borne les horizons. Une société ne progresse, une patrie ne se fonde qu'aux prix de contacts sympathiques entre les unités sociales. »

Le développement est très beau, très juste et la thèse est soutenue ailleurs par d'autres considérations très élevées.

Ici, je me permettrai de regretter que les réformateurs n'aient pas fait allusion à une autre solution de la question, la transformation de la famille actuelle. Est-il vraiment nécessaire de consacrer de longues heures en dehors de son travail et de son *home* pour cultiver son intellectuel ! Il faut, je crois, considérer le « cercle » comme un moyen transitoire pour arriver à mieux et non comme un instrument nécessaire de progrès. Que l'on regarde en effet vers les Etats septentrionaux de l'Europe, très moralisés et très développés intellectuellement et l'on constatera le nombre relativement infime des cafés et cabarets. Or dans tous ces pays la famille est solide et elle l'est par toutes sortes de raisons, climatériques, religieuses, sociales que je n'ai pas le temps d'analyser dans un article de journal.

Il en est une pourtant que je serais heureux de signaler à l'attention bienveillante des ligues XX^e siècle contre l'alcool, s'ils n'y ont déjà songé ce dont je serais loin d'être surpris, c'est le rôle de la femme dans les sociétés du Nord. Ici la famille est véritablement démocratique, la femme élevée, cultivée d'après les mêmes méthodes et sur les mêmes matières que l'homme, est son égale ; elle devient donc au foyer la pierre de touche des idées nouvelles que les livres ou la conversation ont fait germer dans les cerveaux. Ce milieu n'est donc fermé qu'en apparence. Et il me suffit de poser les termes du problème pour indiquer qu'en France, nous sommes loin d'être à la veille d'une organisation sociale ainsi constituée. Hélas ! et pourtant nous sommes une démocratie, presque la première en date. Que d'efforts à fournir pour que la doctrine devienne réalité ! Pourtant, ne soyons pas trop pessimistes ; le féminisme, qui est à mon avis, un remède souverain à l'alcoolisme, fait déjà parler de lui, il a son centre précisément dans la portion du pays qui n'a pas été trop contaminée par les idées orientales, catholiques et romanes, celle qui demeure sauvegardée de ce contact par les bonnes traditions ariennes ou même simplement germaniques, veillons sur lui pour qu'on n'en fasse pas encore un instrument de servilité et ce sera pour l'œuvre antialcoolique un élément précieux de victoire.

Mais puisque dans leurs brochures, Mme et M. Legrain n'ont en aucune façon envisagé ce moyen de guérison, — évidemment parce qu'ils tiennent à aboutir vite et bien — nous nous contenterons de les suivre dans un prochain article sur les remèdes très actuels et très pratiques au mal qu'ils nous présentent avec toute l'autorité de l'expérience.

DURUS.

INFORMATIONS

Renouvellement des Conseils généraux

Les conseils généraux, ainsi que, d'ailleurs, les conseils d'arrondissement, seront soumis au mois de juillet au renouvellement par moitié, soit environ 1,500 conseillers généraux et 2,000 conseillers d'arrondissement qui devront être nommés à cette époque. Parmi les ministres soumis à ce renouvellement, figure : M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, conseiller général de l'Ariège, et parmi les anciens ministres, on trouve les noms de MM. Méline, Krantz et Boucher, dans les Vosges ; Rouvier, dans les Alpes-Maritimes ; Jules Roche, dans l'Ardeche ; Lebrét, dans le Calvados ; Rambaud, dans le Doubs ; Trouillot, dans le Jura ; Lourties, dans les Landes ; Monestier, dans la Lozère ; Christophle, dans l'Orne ; Ribot, dans le Pas-de-Calais ; Chautemps, dans la Haute-Savoie, etc.

Mort de Stephens

On annonce la mort, à Dublin, de James Stephens, le fondateur et le chef du féniannisme en Irlande.

C'est en 1850 que James Stephens, fils d'un commissaire-priseur de Dublin commença à jeter les bases de l'Association secrète qui avait pour but principal de libérer l'Irlande du joug des Anglais. Grâce aux subsides arrivés d'Amérique, il put faire prendre à cette association un immense développement. Pendant une quinzaine d'années, il prépara patiemment la révolte dans tous ses détails. Mais à mesure que le nombre des adeptes augmentait, le secret du complot devenait difficile à garder. Aussi, le 23 septembre 1864, la police, prévenue par un traître, arrêtait Stephens et les principaux organisateurs. James Stephens parvint à s'échapper de prison et à se réfugier en Amérique. Grâce à l'amnistie, il était revenu à Dublin en 1891.

Le plus grand navire du Monde

Le plus gros navire qui ait jamais paru sur les mers a été lancé jeudi, à Belfast. Le *Celtic* mesure 700 pieds de long, 75 de large, 40 de profondeur, et jauge 20,880 tonnes.

Au total, le *Celtic* déplacera 36.700 tonnes d'eau. Or, un grand cuirassé anglais n'en déplace que 14.000. Le navire est aménagé avec un luxe inouï. Il a neuf ponts superposés. Son équipage se composera de 335 hommes.

Mort de Mlle Zélenine

Mlle Zélenine est morte jeudi soir, à sept heures. Son frère, qui ne l'avait pas quittée depuis le matin, était à son chevet.

Dans l'après-midi, vers trois heures, Mlle Vera Gelo était allée voir son amie, mais l'entrevue avait été courte, dix minutes à peine. Mlle Zélenine ne l'avait pas reconnue et on avait dû entraîner rapidement Mlle Vera Gelo, dont l'émotion intense faisait peine à voir.

M. Emile Deschanel a manifesté l'intention de prendre à sa charge les frais des obsèques.

Ecrasé par un marteau-pilon

Jeudi, vers quatre heures du soir, M. Adrien Fauré de Pamiers servant au pilon, était occupé à mettre de la matière à briser sur l'enclume quand, tout à coup, le pilonnier croyant entendre le commandement « Allez ! » a lâché la détente, et le malheureux Fauré, qui était penché sur l'enclume, a eu la tête broyée en partie.

La mort a été instantanée.

Tirage d'obligations

Ville de Paris 1894-96

Le numéro 225,241 est remboursé par 100.000 fr.

Le numéro 283,802 gagne 20.000 fr.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 10,000 fr. : 367,412, 188,462.

Les trois numéros suivants sont remboursés chacun par 2,500 fr. : 246,688, 41,489, 39,172.

Quatorze numéros sont remboursés chacun par 1,000 fr.

Emprunt du Métropolitain

Le numéro 86,298 gagne 100,000 fr.

Les numéros 31,448 et 326,638 gagnent chacun 10,000 francs.

Trente numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Communes 1891

Le numéro 114,310 gagne 100,000 fr.

Le numéro 600,372 gagne 10,000 fr.

Le numéro 843,179 gagne 5,000 fr.

Vingt numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Communes 1899

Le numéro 231,110 gagne 100,000 fr.

Le numéro 479,079 gagne 25,000 fr.

Le numéro 441,452 gagne 5,000 fr.

Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations communales 1880

Le numéro 744,263 gagne 100,000 fr.

Le numéro 554,815 gagne 25,000 fr.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr., 449,617, 217,759, 529,842, 862,141, 471,393, 141,349.

Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 francs.

Communes 1879

Le numéro 839,404 gagne 100,000 fr.

Le numéro 403,164 gagne 25,000 fr.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. : 439,402, 647,297, 819,938, 651,900, 608,315, 692,81.

Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1.000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers, étant fermés le Lundi de Pâques, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas mardi.

Au 7^e

M. le Docteur Viéla, médecin major de 2^e classe au 7^e de ligne, est nommé en la même qualité au 6^e bataillon de chasseurs à pied à Nice.

C'est une nomination au choix, flatteuse, car elle est l'indice certain d'une prochaine proposition pour l'avancement.

Nous sommes donc heureux de féliciter vivement M. le D^r Viéla.

Depuis quatre ans déjà à Cahors, M. le D^r Viéla était très estimé de tous ceux qui le connaissent et il ne laissera au régiment comme en ville que de vifs regrets.

Perception

Par arrêté préfectoral en date du 3 avril, M. Paramelle, Albert, géomètre à Oran, est nommé percepteur à Latronquière, en remplacement de M. Delrieu, appelé à la perception d'Auriac (Haute-Garonne).

Examen du certificat d'aptitude aux bourses

Cette semaine, ont eu lieu, au Lycée Gambetta, les examens pour le certificat d'aptitude aux bourses.

55 candidats se sont présentés, 26 ont été admis, 15 des jeunes gens admis sont élèves du Lycée.

Voici les noms, par série, des candidats reçus :

Enseignement classique. — 1^{re} série. — Cailly ; Combes ; Cocula ; Couyba ; Debran ; Lafon ; Gizard.

2^e série. — Calmette ; Martin.

3^e série. — Dillenseger ; Delcros.

4^e série. — Fournier ; Lacan ; Lacroix ; Loudes ; Paumès.

5^e série. — Hérel.

6^e série. — Deloncle.

Enseignement moderne. — 1^{re} série. — Lagarde ; Ourcival ; Creyssensac ; Couzi ; Roussel ; Barreau ; Capoulun.

3^e série. — Mandelli.

GRANDES FÊTES DU 2 JUIN 1901

Le Conseil d'administration de l'Orphéon de Cahors, dans sa dernière séance, vu le brillant succès obtenu par la fête des fleurs, donnée par cette Société en mai 1900, et qui, quoique tardivement annoncée, avait attiré tant de monde, vient de décider l'organisation d'une fête semblable fixée au 2 juin.

Il a pensé, en outre, que pour faire profiter le commerce Cadurcien des bénéfices résultant toujours pour une ville de l'influence des étrangers, il fallait étendre davantage, cette année, les motifs d'attraction ; de concert avec nos deux autres Sociétés musicales, l'*Avenir Cadurcien* et la *Cigale Divonienne*, il va organiser un concours de musique pour les Orphéons, Harmonies, Fanfares et Estudiantinas ; eu égard au trop court laps de temps qui nous sépare de la date fixée, ce concours sera simplement régional, c'est-à-dire que seules les diverses Sociétés du département et des départements limitrophes seront invitées à y prendre part. Les prix consisteront en espèces, palmes, couronnes et médailles.

Le règlement de ce concours sera adressé incessamment aux Sociétés.

Le programme détaillé des fêtes n'est pas encore définitivement arrêté ; mais nous pouvons en faire connaître déjà les grandes lignes.

Le concours musical aura lieu dans la matinée du dimanche ; l'après-midi le défilé de toutes les Sociétés précédées de celles de la ville, se fera sur les boulevards ; la fête des fleurs, avec diverses attractions sera donnée immédiatement après sur les Allées Fénélon ; à l'issue de cette fête, audition publique des Sociétés couronnées devant l'hôtel de ville, sur la place d'Armes, la place Galdemar et celle du Marché. Le soir grand concert festival, illuminations, bal populaire, bataille de confetti et serpentins, etc., etc.

Incessamment le Comité de la fête des fleurs sera définitivement constitué et tout fait prévoir que cette fête surpassera de beaucoup, par le nombre des voitures promises, celle de l'an dernier, qui pourtant au dire de tous, ne le cédait en rien pour la richesse, le bon goût de l'ornementation et le nombre des voitures à celles de Nice, Luchon ou Pau.

Le Conseil municipal de Cahors dans sa séance du 28 mars dernier vient d'allouer une somme de 300 francs pour l'organisation de

ces fêtes : une somme de 200 francs sera employée pour la publicité et une prime de 100 francs sera donnée comme prix de la ville de Cahors au concours de musique.

Le Conseil municipal bien avisé a compris, en cette circonstance, combien il était de l'intérêt du commerce Cadurcien, de donner la plus grande publicité possible à des fêtes qui, sans conteste, vont rendre à notre ville une animation et une gaieté qu'il importerait de provoquer le plus souvent possible pour le plus grand profit de tous. Nous devons lui en savoir gré, et le remercier de cette excellente décision qui est du reste unanimement approuvée.

Ménagerie Pezon-Lucas

La ménagerie Pezon-Lucas qui est arrivée jeudi dernier à Cahors, est installée sur le cours Fénélon. Les débuts auront lieu demain dimanche 7 courant.

Tous les soirs, de brillantes représentations y seront données : c'est une attraction des plus intéressantes où les cadurciens ne manqueront pas de se rendre.

A l'Abattoir

M. Pagès, vétérinaire municipal des viandes de boucheries, a fait enfouir, ce matin, la viande de deux porcs reconnue impropre à la consommation.

Chemin de fer de Cahors à Moissac

Lundi, mardi et mercredi derniers, M. Berget, ingénieur en chef, avec un inspecteur de la Compagnie d'Orléans, ont procédé au contrôle des travaux de construction de la ligne de chemin de fer de Cahors à Moissac.

Avenir cadurcien

Les musiciens du 7^e de ligne étant en permission à la suite des congés de Pâques, l'*Avenir Cadurcien* se fera entendre demain dimanche au kiosque des allées Fénélon, de quatre heures et demie à cinq heures et demie.

Programme : Spion-Kop, pas redoublé (Planel) ; Près de l'Ermitage, ouverture (Jardeur) ; Sympathie, valse (Romain) ; Si j'étais Roi ! fantaisie (A lam) ; Saint-Nazaire, marche (X).

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 4 au 6 avril 1901

Naissances

Girma, Antoinette-Fernande, impasse Soullès, 1.
Ilbert, Charles-Louis-Jean-Antoine, rue des Jacobins, 2.

Décès

Baudel, Catherine, revendeuse, 90 ans, veuve Lafage, rue des élus, 4.
Rigal, Marie, Louise, 2 mois, à Bégous.
Chaloupy, Antoine-Lionel soldat au 7^e de ligne, 22 ans, à l'hospice.
Terrié, Pierre, cultivateur, 81 ans à Bégous.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
5 Vend.	+ 21	+ 15	771.5	Pluie.
6 Same.	+ 28	+ 15	685	Beau.

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Pluie.

D^r HERBEAU.

Arrondissement de Cahors

DURAVEL. — Un dernier mot :

Au sujet d'une note parue dans votre estimable feuille, un anonyme de Duravel avait riposté par quelques appréciations déplacées à l'égard de l'auteur.

La population de Duravel prétendait que j'étais désigné par... l'anonyme.

Afin de pouvoir répondre en connaissance de cause j'ai courtoisement demandé à cet anonyme par la voie de la *Défense*, si c'était bien moi qu'il visait.

L'anonyme se terra !

Je fais le public juge de la courageuse attitude de... l'anonyme.

On peut répondre et avoir quelque estime pour les personnes qui acceptent la responsabilité de leurs paroles ou de leurs écrits, il ne saurait en être de même pour ceux qui bavent dans l'ombre.

VALADIÉ

SAULIAC. — A nos collègues du conseil municipal. — Vous ne les connaissez pas nos chers « collègues » de la municipalité de

Sauliac. Ils sont 6 : un ou deux bavardant sans trop savoir pourquoi, les autres conservant dans toutes circonstances un mutisme stoïque : les bras croisés sur la poitrine, dans une attitude béate d'admirateurs, ils écoutent les premiers dont le ton et les airs prétentieux font rire...

Mais s'ils sont inégaux en talent, ils sont tous aussi enragés réactionnaires les uns que les autres. Cependant, ne demandez à aucun pourquoi ils le sont, et de quelle façon ils entendent exercer le pouvoir, au cas où les destinées — ce qu'ils espèrent — les appelleraient aux suprêmes dignités.

Ce que c'est que l'empire avec Plon-plon ou Victor ? une monarchie avec le duc d'Orléans dit Gamelle ? une république avec Déroutède, ou Guérin ? ne le leur demandez pas : ils sont réactionnaires, parce qu'ils sont réactionnaires : ils luttent, ils combattent la République, « parce que paraît-il, elle est la cause que les vignes ne produisent plus et que la grêle fait plus de ravage qu'il y a cinquante ans. Depuis que la République est fondée, il ne pleut pas assez, ou il pleut trop : si gèle trop tôt, il fait soleil trop tard, etc etc... »

C'est pourquoi nos six collègues sont réactionnaires.

Nos six collègues sont très forts. Conduits au combat contre la République par le vénérable maire Célestin Rigouste, ils partent toujours résolus pour écraser l'infâme : c'est une lutte incessante, une guerre implacable contre la pauvre Marianne — qui ne s'en porte pas plus mal, — qu'ils lui livrent à toute heure, à tout instant.

Etils l'ont juré, — ils ne cesseront le combat, que lorsque enfin la « gueuse » écrasée, ils pourront graver sur un livre d'or cette déclaration :

« Nous scoussignés, avons par nos efforts acharnés, terrassé la République » : et comme le fit autrefois dans un document administratif un maire illustre de notre commune, savant à certaines heures seulement, M. M. Célestin Rigouste l'imitant ajoutera de plus belle écriture :

Certifié conforme,
« Pour le sot de la mairie, »
Le MAIRE
Et suivront les signatures.

FRANCOULES. — Construction d'un groupe scolaire avec mairie. Montant des travaux 14522 fr. 56, adjudications le 26 avril 1901. Visa des certificats 8 jours avant l'adjudication par M. Edmond Fournier, architecte, 3 allées Fénélon, Cahors.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Concert. — Programme du dimanche 7 avril, de cinq à six heures du soir, sur la place de la Raison, par l'Harmonie les Artisans réunis :

1. Wagram, allegro (Furgeot) ; 2. Ouverture de concert (Giraud) ; 3. Le Retour à la Vie, grande valse (Chabas) ; 4. La Mascotte, fantaisie (Audran).

En cas de mauvais temps, le concert aura lieu à une date ultérieure.

Recensement. — Le dénombrement de la population de la commune de Figeac a donné les résultats suivants : canton est, 3 009 ; canton ouest, 2.819. Total, 5 828.

Subvention. — Par arrêté du 18 mars, M. le ministre de l'intérieur a accordé à la Société de bienfaisance dite des Servantes de Saint Joseph, à Figeac, une somme de 100 fr. pour services rendus à l'assistance en 1900.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON (Saint-Denis-près-Martel). — On nous écrit :

Après l'analyse judiciaire que vient de faire un correspondant gourdonnais du *Journal du Lot* sur l'attitude politique de M. Lachière, notre député, nous nous permettons de prédire à notre représentant un four complet aux prochaines élections du Conseil Général dans le canton de Martel.

Saint-Denis a toujours été un des fiefs électoraux de M. Lachière ; mais aux dernières élections municipales notre commune a fait un grand pas vers l'émancipation ; elle

n'a plus voulu supporter le joug pesant d'un certain fonctionnaire et elle a su s'en débarrasser, malgré que le suzerain de Balme en ait fait une question ministérielle et qu'il ait menacé de porter l'affaire devant le parlement. Nous sommes ici pour la justice, le droit et partisans d'une République sans équivoque.

On comprendra dès lors que nous ne voulions plus suivre ceux qui ont déserté cette noble cause et qui sont passés au service de toutes les réactions.

Car aujourd'hui il est complètement établi que M. Lachière a tout mis, son habileté, son éloquence, son talent, sa fermeté politique (!!!) au service du cléricisme au quel il s'est livré pieds et poings liés encouragé par le trop célèbre abbé de la *Défense-Croix*.

On nous assure que l'honorable maire de Floirac, M. Mirat sera le candidat de la démocratie au Conseil général ; nous sommes sûrs, que le choix des personnes nombreuses qui l'ont engagé à se présentera ratifié par le corps électoral, il est déjà sûr d'obtenir une forte majorité à Sait-Denis et dans bien d'autres communes des environs. S'il faut croire quelques personnes autorisées, la commune de Martel ferait son évolution vers un candidat républicain ; les électeurs ont assez de regrets d'avoir voté pour un homme qui sacrifie les idées de tous en faveur de lui-même. S'il en est ainsi, il ne resterait plus au député Lachière que les suffrages de toutes les réactions, les républicains de Martel ne voulant plus voter avec les curés.

A.

Ligne de Carsac à Gourdon. — La Compagnie d'Orléans prendra incessamment livraison de la ligne de Carsac à Gourdon pour y faire exécuter les travaux de superstructure.

Nous pouvons donc espérer que la livraison au public pourra avoir lieu en juin prochain.

Mort subite. — Ces jours derniers, la femme Marguerite Janvion, âgée de 67 ans, ménagère à Costeraste, commune de Gourdon, était allée dîner chez un des voisins, le sieur Laurié, propriétaire au même lieu, mais à peine avait-elle commencé son repas qu'elle s'affaissa. On s'empressa autour d'elle, mais tous les soins furent inutiles, elle était morte, et l'on dut se borner à transporter le corps à son domicile.

Chez nos voisins

CENAC (Dordogne). — *Noyé.* — Mercredi soir, vers cinq heures, deux pêcheurs ont découvert, non loin du pont, à quelques mètres de la rive droite de la Dordogne, le cadavre d'un homme, paraissant âgé de 35 ans environ, brun, moustache noire, les cheveux taillés en brosse. Il était vêtu d'un complet gris de fer, chaussé de bottes, avec guêtres par-dessus, le tout en bon état.

On a trouvé sur lui une montre en argent avec chaîne du même métal, mais aucun papier pouvant servir à faire connaître son identité.

Le malheureux, dont la mort remontait peut-être à plusieurs semaines, vu l'état de décomposition du corps, a été inhumé dans le cimetière de la Roque-Gageac.

BULLETIN FINANCIER

Les Bourses de Londres, Berlin, Vienne, Bruxelles ont aujourd'hui fermées.

Chez nous, le marché s'est ressenti de l'absence des affaires d'arbitrages.

Quelques réalisations provoquées par la hausse d'hier et par les vacances des fêtes de Pâques n'ont pas permis de conserver les plus hauts cours cotés.

Notre 3 0/0 revient à 101,40 au lieu de 101,47 précédente clôture, le 3 1/2 0/0 ferme à 102,80.

Le Comptoir National d'Escompte est à 580 ; le Crédit Foncier à 661 ; le Crédit Lyonnais à 1,049 ; la Société Générale ex coupon ferme à 614.

Les Chemins Français clôturent :

Le Lyon à 1,760 ; — le Midi à 1,310 ; — le Nord à 2,223 et l'Orléans à 1,688 coupon détaché.

Le Suez a passé de 3,700 à 3,710.

Parmi les fonds étrangers ;

L'Extérieure ex-coupon finit à 72,85 ; — le Russe 3 0/0 1891 est à 85,95 ex-coupon.

Le Turc D est à 23,95 et la Banque Ottomane à 545.

VILLACABRAS

La meilleure des Eaux Purgatives Naturelles

LES PROPOS DE DEUX HOMMES SÉRIEUX

Sur de nombreuses tables de marbre noir sont étalés des poissons de mer et d'eau douce que des marchands et marchandes tâchent de vendre aux ménagères économes qui emportent en leurs emplettes non sans en avoir préalablement marchandé le prix, comme s'il eût été question de la chose la plus importante du monde.

A un de ces étalages se tiennent deux hommes l'un est évidemment poissonnier, l'autre probablement un chaland. Mais d'après quelques bribes de leur conversation que nous suivons en passant, il était évident qu'ils ne s'entretenaient pas du prix du poisson.

« Eh, bien, mon ami, » s'écria l'acheteur, « je vous ai donné mon opinion, libre à vous d'en faire ce que vous voudrez. Quoiqu'il en soit, je suis sûr d'être dans le vrai. La connaissance d'une chose provient de l'expérience, or c'est justement parce que j'ai étudié la chose en question que je vous en parle sçiemment. Faites ce que je vous ai dit et vous m'en remercirez plus tard. Au revoir ! »

En effet, le poissonnier suivit le conseil de son interlocuteur, et lui fit part, peu de temps après, de l'heureux résultat. Il faut d'abord que vous sachiez que le marchand de poisson, M. Guillemet demeure au N° 41 rue du Vieux Saint Louis, à Laval (Mayenne). Il va sans dire que c'était un homme dans toute la force de l'âge et très au courant des affaires. A la suite de chagrins et d'ennuis, il finit par tomber malade. Il était très accablé, sans pouvoir dire ce qu'il avait, cependant il savait fort bien, d'après ce qu'il éprouvait qu'il n'était pas dans son assiette. Il avait la poitrine et le dos envahis par des plaques de boutons rouges et enflammés qui formèrent rapidement une croûte épaisse. Il avait des démangeaisons atroces, et se déchirait les chairs, tellement il se grattait. Il pouvait à peine se remuer, car, au moindre mouvement, ses croûtes s'ouvraient et le faisaient souffrir horriblement. Pour comble d'afflictions, il avait aussi des maux d'estomac et ne pouvait plus ni manger ni digérer, de sorte qu'il avait pris les aliments en dégoût. Il était aussi constipé, et rendait beaucoup de bile et de glaires. Il va sans dire qu'il était d'une maigreur excessive et sans la moindre force. Le matin, il avait la bouéhe sèche et amère, et parfois, il avait des étouffements qui provenaient des matières qui lui remontaient à la gorge.

« J'avais commencé à désespérer, » lit-il dans une lettre datée du 3 mai 1899, dont la signature fut légalisée le même jour par M. Duchemin, Adjoint au Maire de Laval, « lorsqu'un de mes clients me conseilla de faire l'essai de la Tisane américaine des Shakers en m'assurant que, si je suivais son conseil, je m'en trouverais bien. C'est ce que je fis, et n'eus pas à me repentir, car dès les premières doses, je vis une amélioration réelle ; plus de constipation ni de vomissements, puis les croûtes séchant, et tombèrent peu à peu. Au troisième flacon, l'eczéma avait complètement disparu et je n'éprouvais plus le moindre malaise. Je raconte ma guérison à tous ceux qui veulent bien m'écouter, et je leur dis que c'est grâce à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille (Nord), qui a eu l'excellente idée d'introduire en France cette remarquable préparation. »

Le cas que l'on vient de lire provenait de l'indigestion, de désordres bilieux et de sang vicié. S'il vous arrive de ressentir les symptômes dont souffrait notre correspondant, faites comme lui.

Variétés

Une miette de ma vie d'étudiant

« Oui mesdames, c'est comme j'ai l'honneur de vous le dire et c'est l'exacte vérité : j'ai résolu le phénoménal problème de vivre dix-sept jours de suite avec un sou dans ma poche. Parfaitement un sou pour toute fortune »

Et maître Languedor, le jeune bâtonnier de l'Ordre des Avocats de la Préfecture de T.... un fin conteur, adossé à la cheminée du salon, sa place favorite, fit une pause, pour promener son regard spirituel sur les physionomies amusées et visiblement incrédules de son gracieux auditoire.

J'étais même très fier d'un pareil résultat, lequel me prouvait victorieusement que pour les choses superflues je pouvais presque me passer d'argent. Il est juste d'ajouter que c'était la première année de ma vie d'étudiant, époque charmante et héroïque où le cerveau débordant de glorieux rêves d'avenir on porte avec une fière désinvolture du linge d'un blanc..... noir, des habits d'un noir..... blanc et tout le reste à l'avenant.

N'allez cependant pas croire que je rééditais Succé ou Merlati de très sobre mémoire. Oh non ! car j'étais précisément doué d'un appétit des plus robustes et je devorais ferme. Seulement j'avais eu la sagesse de solder tout d'abord sur la pension due à la munificence paternelle la nourriture du mois de l'hôtelier qui avait le lucratif (?) plaisir de m'héberger.

« Eh bien, mesdames, vous me croirez si vous le voulez, mais avec mon unique sou j'ai vécu pendant ces dix-sept jours une sorte de vie à la don César de Bazan — rapine et raprière en moins — qui ne manquait pas je vous l'assure d'un charme tout particulier.

Une chose pourtant me fut franchement pénible durant cette période désargentée : le regard hostile que me jetait le mendiant auquel je venais — pour cause — de refuser l'aumône. A cet âge heureux on a la main et le cœur si facilement ouverts.

Salé juif ! mauvais riche ! me criait ce regard expressif. Mauvais riche !!! si les rayons X eussent été inventés, non seulement il eût modifié son opinion peu flatteuse, mais pris de pitié à la vue de l'unique et modeste habitant

de ma poche fut devenu charitable à mon profit.

Avec mes camarades j'avais un truc : sortir du café juste au moment où ils y entraient. Et pressé par un mystérieux rendez-vous, je leur faussais régulièrement compagnie.

Un jour pendant cette quinze misérable, je me vis presque réduit à l'état de prisonnier, par la disparition malencontreuse de l'un des talons de mon unique paire de chaussures. Son absence donnait à ma démarche quelque chose de dandinant fort disgracieux. Or j'avais un grain de coquetterie — il m'était bien permis d'avoir au moins cela ! — et dès l'instant que Dieu m'avait doté de deux jambes égales, j'aurais vraiment craint de lui être désagréable en corrigeant maladroitement une de ses œuvres.

« Aussi seul dans ma chambre que mon sou dans sa poche, j'allais me livrer à un accès de désespoir familial car l'heure du dîner avait sonné depuis longtemps et mon hôtel était loin, lorsque ma porte s'ouvrit et livra passage à mon camarade Gespermieu.

« Mon Dieu oui, Mesdames, mon ami répondait à ce nom aussi ambitieux qu'éternellement insatiable — je lui expliquai ma détresse en lui montrant la bottine malade et combien il m'était dur de paraître infirme.

Gespermieu était homme d'esprit inventif. Il saisit l'incriminée et d'un coup d'œil embrassant à la fois mal et remède me demanda un couteau et quelques pointes.

Un couteau ! Je n'y étais plus du tout. Avait-il la prétention de raccommoder l'estropié à coups de couteau ? Je trouvais la méthode bien... nouvelle. Mais non il venait de poser délicatement la bottine sur une table de travail et s'emparant de l'une des deux chaises de mon mobilier s'appropriait à en extraire — non pas de l'arsenic à l'instar du bonhomme Raspail — mais simplement un morceau du pied équivalant comme dimension au talon disparu.

« Si l'un de vous deux doit boiter, il vaut encore mieux que ce soit elle n'est-ce pas ? me dit-il en riant.

L'opération fut laborieuse. Le bois tenace et résistant, mais la volonté est une belle chose ! il en vint à bout.

Après avoir minutieusement fouillé coins et recoins, nous dénichâmes une vis. A défaut de pointes cela pouvait encore aller. Grâce à elle Gespermieu put adapter le talon qu'il venait si péniblement de... découper et quelques minutes plus tard me tendait triomphant, le fruit de son travail.

Sauvé ! le génie de mon camarade allait me permettre enfin ! de courir, satisfaire mon estomac qui réclamait impérieusement la réfection. J'enfonçai lentement l'opérée et après quelques remerciements bien sentis mais brefs je volai littéralement où la faim m'appelait.

Mon ami était évidemment un esprit inventif. Sa façon inédite de se procurer des talons venait de le prouver mais il était — malheureusement pour moi — « petit » cordonnier. Le fameux talon mollement assujéti par sa seule vis tournait désagréablement après quelques minutes de marche et nécessitait ainsi un revissage fréquent souvent douloureux pour mon pied dans lequel il mordait sans vergogne. Si bien que mes amis à partir de ce jour-là ne me rencontrèrent plus que perpétuellement occupé à visser mon lâcheur de talon devenu légendaire dans notre joyeux cercle.

La première chose au reçu de ma pension fut d'aller me commander une paire de « bons » souliers. J'insistai fortement auprès du cordonnier sur la solidité toute spéciale que je désirais aux talons.

— Renforcez-les, Ducor, renforcez-les, mon brave.

Et maintenant, mesdames, si vous désirez savoir ce qu'est devenu l'ami Gespermieu, je vous disais que l'avenir s'est chargé de donner satisfaction à son nom exigeant. Il est aujourd'hui député, décoré et une foule d'autres choses magnifiques. Peut-être espère-t-il quelque chose de mieux. Mais « les plus accommodants ce sont les plus habiles ». C'est ce qu'il se répète pour prendre patience. Il est à croire qu'il ne remet plus les vieux talons aux camarades « décharnés ». Il aurait grand tort du reste d'encourager de pareilles réparations. A sa place je voterai même la suppression des susdits étant donné les violentes scènes de « savate parlementaire » auxquelles il se trouve quelquefois mêlé — à son corps défendant — et où, comme partout, les coups de talon sont les plus dangereux !

Jacques HUMOUR.

Calendrier antialcoolique à effeuiller

C'est là un véritable instrument de propagande qui, comme l'almanach, peut rendre de grands services, en appelant chaque jour l'attention des familles sur le grave problème qui nous préoccupe et en leur fournissant des avis, des conseils utiles. Affiché dans une classe d'école, il peut d'autre part fournir au maître matière à dissertations, à causeries, à devoirs.

Ce calendrier est dû à l'initiative de Madame Legrain, présidente de l'Union des femmes pour la Tempérance.

En vente au bureau du *Journal du Lot* et chez M. Delsaud, libraire, rue de la Mairie, à Cahors.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXII

LA MAÎTRESSE DU ROI BLANC

— Sculpteur en ivoire, madame ? lui ! Allah il Allah ! Je n'en ai jamais entendu parler. C'est étrange.

Très étrange. Vous lui donneriez sans doute un bon prix de ses travaux ?

— Assurément, le prix qu'il voudrait. Ne lui dois-je pas la vie ?

En ce moment le petit Musjid laissa tomber un service à café incrusté d'ambre et d'un grand prix.

Son maître, après avoir balbutié quelques excuses, se rendit en toute hâte sur le lieu de l'accident ; le bruit éveilla Cecil, et ses yeux, en s'ouvrant au milieu des couleurs confuses et fantastiques de la boutique, rencontrèrent ceux qui le considéraient avec une pitié rêveuse... ils aperçurent cette tête aux cheveux brillants, hautaine et délicate, légèrement inclinée qui se détachait parmi toutes ces ombres.

Il crut rêver ; cependant instinctivement il se leva en chancelant un peu, car il ressen-

taient encore une douleur aiguë dans la tête et dans les tempes.

— Pardonnez-moi, madame ! j'étais endormi !

— Oh !... reposez-vous encore. Vous avez l'air malade ! — dit-elle d'une voix pleine de douceur.

Et, pendant un instant, sa voix perdit cet accent, qui, le soir précédent, avait marqué si distinctement, si directement la ligne de démarcation qui existait entre une princesse d'Espagne et un simple soldat français.

— Je vous remercie, je ne souffre pas.

Il ne sentait pas la douleur en présence de ce visage qui lui rappelait la beauté de son ancienne vie, sous le charme de cette voix qui avait toute la mélodie de ses années passées.

— Je crains que ce ne soit pas exact ! — lui répondit-elle. — Vous avez l'air de souffrir ; mais, comme soldat, peut-être ne voulez-vous pas l'avouer ?

— Une migraine causée par le soleil, rien de plus, madame.

Il prit soin de ne pas oublier le gouffre social qui les séparait.

— C'est bien assez !... votre service doit être rude ?

— En Afrique, madame, on ne peut pas compter sur des loisirs.

— Je le crois. Y a-t-il longtemps que vous servez ?

— Douze ans, madame.

— Votre nom ?

— Louis Victor...

Elle crut remarquer une légère hésitation

dans cette réponse, elle crut qu'il avait été sur le point d'ajouter un autre nom, mais qu'il s'était retenu.

Elle inscrivit ces deux noms sur le petit carnet duquel elle avait tiré ses billets de banque.

— Je puis être à même de vous servir — dit-elle en écrivant — je parlerai de vous au maréchal, et quand je serai de retour à Paris, je puis avoir occasion de prononcer votre nom devant l'Empereur. Il est aussi empressé que son oncle à récompenser le mérite militaire, mais il n'a pas les mêmes occasions que lui connaître personnellement ses soldats.

Le rouge monta au front de Cecil.

— Vous me faites beaucoup d'honneur — dit-il vivement — mais si vous voulez m'obliger, madame, ne cherchez pas à faire rien de semblable.

— Pourquoi ?... Ne désirez-vous pas même la croix ?

— Je ne désire rien, si ce n'est qu'on m'oublie.

— Vous cherchez ce que les autres redoutent, alors ?

— Peut-être... Du reste, si vous voulez me servir, madame, ne dites jamais rien qui puisse me faire remarquer.

Elle le regarda avec beaucoup de surprise et un léger sentiment de contrariété ; elle était allée un peu loin en proposant d'user de son influence à la Cour impériale pour un simple soldat, et son refus lui paraissait aussi peu gracieux qu'inexplicable.

En ce moment, le Maure vint les rejoindre.

— Madame m'a dit, monsieur Victor, que vous étiez un sculpteur de première force. Comment se fait-il que vous ne m'avez jamais fait profiter de votre talent ?

— Mes travaux ne valent rien, — murmura Cecil à la hâte.

— Vous ne leur rendez pas justice et vous vous calomniez, dit la grande dame plus froidement qu'elle n'avait parlé jusqu'alors. — Vos sculptures sont tout-à-fait parfaites et pourraient vous rapporter des sommes considérables.

— Pourquoi ne me les avez-vous jamais montrées ? — poursuivit Ben-Arsl. — Pourquoi ne m'avez-vous pas mis à même de vous les acheter ?

Le sang monta encore au visage de Cecil ; il se tourna vers la princesse.

— J'ai gardé le silence, madame, non pas parce que monsieur aurait déprécié mes œuvres ; mais, au contraire, parce qu'il les aurait payées trop cher. Il accorde trop d'importance à une action bien insignifiante de ma part.

Elle baissa la tête sans mot dire, [cependant elle n'aurait pas pu mieux témoigner qu'elle comprenait et appréciait son explication que par le regard qu'elle jeta sur lui.

(A suivre.)

Bibliographie

Lectures pour Tous

Les vacances de Pâques vont donner à chacun des loisirs. En villégiature, au retour d'une excursion, quel délicat plaisir que de se délasser en faisant une lecture agréable ! Pour tous ceux qui recherchent cette distraction, les *Lectures pour Tous*, que publie la librairie Hachette et C^e, sont tout indiquées. C'est vraiment la revue familiale. Attrayante, variée, pittoresque, elle publie des articles documentés et captivants, de poignants récits dramatiques. Ajoutez à cela une illustration merveilleuse qui, à chaque page, surprend, émerveille, retient l'attention.

Voici le sommaire du N^o d'Avril :
Vingt siècles après : Les Cérémonies de la Semaine Sainte dans l'histoire. — L'horreur de la Lèpre à travers les âges. — Fleurs de feu : Grandeurs et Décadence des Feux d'artifice. — Qui payera l'impôt sur le revenu ? Les Haricots de Pitaluge, nouvelle, par Paul A. ène ; Fille de Eraudeurs, nouvelle, par Le Braz ; Architecte sans le savoir : merveilleuses constructions des Termites ; Régat des gourmets et Manne du pauvre : Le commerce du saumon à travers le monde ; Un Etudiant de Salamaque, par Jane Dieulafoy ; Dans le monde des Rêves.

Abonnement. Un an : Paris, 6 fr. Départements, 7 fr. Etranger, 9 fr.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n^o 14 (6 Avril 1901).

1^o Tripoli d'Ocident, par M. Gaston Vuillier.
2^o A travers le monde : Sur la côte russe du Pacifique. — La Baie de Sainte-Olga. Port Impérial, par Paul Labbé.

3^o La France à l'Etranger : Notre effort colonial. — Disproportion entre les dépenses et les résultats atteints.

4^o Missions politiques et militaires : Les voyages de M. Bonin en Asie Centrale.

5^o Questions politiques et diplomatiques : Pékin ou Singanfo.

6^o Livres et Cartes.

7^o Conseil aux voyageurs : Pour les voyageurs-collecteurs. — Recherches des rongeurs et des petits insectivores, par Paul Combes.

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C^e, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée ; Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^e, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.) 6^e

Sommaire du n^o 1453, du 6 avril 1901.

Lacétylène dissous, par Maurice Fouché. — Le sel et les animaux sauvages, par L. Jacquot. — Télégraphie sans fil, par G. Mareschal. — L'éclairage par les microbes, par R. S. — Le glissement du Eurcil, par CH -Ed. Guillaume. — Bouches-à-feu de côte de Saint-Chamond, par le Lieut-Colonel Delauney. — La trombidiose par le D^r Adolphe Cartaz. — Le téléautographe, par Henri de Thiersant. — Les petits chevaux nautiques du Pérou, par le M^{re} de Camarasa. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 1^{er} avril 1901, par Ch. de Villedeuil. — La « Vivonnaise », par F. Molina.

Il contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

SAINT-NICOLAS. — 22^e année. — Sommaire du n^o 18 — du 4 avril 1901.

L'héritage du Fakir, par Eud. Dupuis. — Attente ! par S.-E. Robert. — Grande découverte, par Henriette Bezangon. — Le Renard Bleu, par X. — Les babouches de Baba-Hassein, par H. Balesta. — Histoire à raconter. — Boîte aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes. — Concours, etc.

Illustrations de Edouard Zier, A. Birch, A. Brenner, Emile Causé, J. Geoffroy, L. Saint.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets de famille, à prix réduits, de ou pour Paris à l'occasion des vacances de Pâques.

En vue de faciliter les déplacements pendant les vacances de Pâques, la Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'Administration Supérieure la proposition d'émettre, du Samedi 30 Mars au 8 Avril prochain, des billets d'aller et retour de famille en 1^{re}, 2^e et 3^e classes au départ de Paris pour toute gare du réseau située à 125 kilom. au moins et réciproquement aux conditions suivantes :

Réduction de 50 % sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux ; autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtenant en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de famille en plus de deux ; l'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques ont la faculté de prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille.

Arrêt facultatif dans toutes les gares du parcours.

Durée de validité d'un mois, non compris le jour du départ, sans que cette durée puisse dépasser le 8 Mai.

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 27 Mars au 6 Avril 1901, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaise, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1^{re} classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye ; et en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours, à partir du jour du départ, et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe du Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet pour le parcours effectué dans ce train.

Fêtes de Pâques 1901

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de Pâques, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. n^o 2 du Samedi 30 mars inclus, au Mercredi 17 avril inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers Trains du Jeudi 18 avril.

Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par le dit Tarif lorsqu'elle expirera après le 18 avril.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubiac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle en-Mer), Lorient (Port-Louis, Lagmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Bermeil, Poesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Exposition industrielle et artistique de Montauban (1901)

A l'occasion de l'inauguration officielle du monument élevé à la mémoire des combattants et du grand concours musical, aura lieu à Montauban, durant juillet et août prochain, à la halle aux grains et sur son esplanade, une exposition industrielle et artistique qui recevra tous les produits de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de l'horticulture, les travaux scolaires et les Beaux-Arts.

En attendant l'installation des bureaux, s'adresser pour plus amples renseignements, par correspondance, à M. le commissaire général de l'exposition industrielle et artistique, à la halle aux grains, Montauban.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors
ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés

ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour

CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patentié en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son *Salon de Coiffure* (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « *Tout pour l'hygiène* » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flaçon n^o 2 : 3 fr.

Minéral de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de *Soufre naif*, de *Sulfate de chaux* et de *Schiste bitumineux*.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la *Gelée printanière* et l'*Oidium* ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la *Chlorose* et l'*Anthraxose*.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le *Mildou* et le *Black-Rot*.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN.

CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur Agent général de la Compagnie.

L'Aliment complet de Maxime Groult

Fils aîné à base de légumine ou caséine végétale contenant des éléments nutritifs intenses, constitue pour les enfants au moment du sevrage et pour les y préparer, pour les vieillards, les albuminuriques, les malades, les tuberculeux, etc., l'ALIMENT COMPLET IDÉAL. — Gros, Imp. Leblanc, Paris XV^e. Echantillon gratuit sur demande.

Le propriétaire-gérant : A. COURSLANT.